

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE****Suncor Énergie dévoile une stratégie de croissance décennale****Plans de dépenses en immobilisations pour 2011 et partenariat stratégique avec Total pour appuyer l'expansion des sables pétrolifères**

(Les informations financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

**Calgary (Alberta), le 17 décembre 2010** – Suncor Énergie Inc. a annoncé aujourd'hui ses plans visant à porter la production à plus d'un million de barils d'équivalent pétrole (bep) par jour d'ici 2020, s'appuyant sur les plans de dépenses en immobilisations pour 2011. Au cours de la prochaine décennie, Suncor cible une croissance de la production tirée des sables pétrolifères d'environ 10 % par année et une croissance de la production pour l'ensemble de la Société d'environ 8 % par année.

« Nos actifs actuels offrent à Suncor une série incroyable d'occasions de croissance pour la prochaine décennie et au-delà, a déclaré Rick George, président et chef de la direction. Aujourd'hui, nous annonçons ce que nous croyons être le plan optimal pour une croissance soutenue et gérable jusqu'en 2020. »

Les éléments clés du plan incluent la poursuite du développement des phases quatre à six du projet *in situ* Firebag de la Société, le développement d'une deuxième phase du projet *in situ* MacKay River, ainsi que des investissements et qu'une production soutenue dans les activités du secteur International et extracôtier. En outre, Suncor a conclu un partenariat stratégique avec Total E&P Canada Ltd., les deux entreprises ayant établi les modalités de développement conjoint des projets d'exploitation minière des sables pétrolifères Fort Hills et Joslyn et le redémarrage de la construction de l'usine de valorisation Voyageur aux installations de sables pétrolifères de Suncor au nord de Fort McMurray, en Alberta. La transaction est soumise à l'obtention de certaines approbations réglementaires et autres, et la date cible de la conclusion de l'entente est la fin du premier trimestre 2011.

« L'entente avec Total constitue un élément important des plans de Suncor visant à plus que doubler notre production tirée des sables pétrolifères, a indiqué M. George. Elle inclut un solide partenaire, nous aidant à accélérer le développement de notre portefeuille de croissance et à partager les dépenses en immobilisations pour une troisième usine de valorisation et le développement de nouveaux projets miniers.

« Le partenariat avec Total nous procure plusieurs avantages stratégiques. Cette entreprise pourra compter sur notre expertise technologique et nos 43 années de connaissances sur les sables pétrolifères, tandis que nous bénéficierons de l'expérience mondiale de Total dans l'exploitation. Ensemble, nous pourrions mettre en commun notre main-d'œuvre et nos ressources en capital et disposer de forces collectives permettant de gérer ces projets grâce à des méthodes d'exploitation premières de classe.

« Avec Total, nous avons non seulement un partenaire dont la capacité et les ressources sont complémentaires aux nôtres, mais aussi un partenaire qui partage, en matière de développement énergétique responsable, notre vision axée sur un triple résultat, soient les aspects économiques, sociaux et environnementaux », a ajouté M. George.

Suncor prévoit poursuivre ses investissements dans des projets d'énergie renouvelable, d'atténuation des impacts environnementaux, de recherche et développement axés sur l'environnement, ainsi que dans des initiatives de collaboration avec l'industrie conçues pour améliorer la technologie et des initiatives d'investissement dans la collectivité pour appuyer les régions où elle exerce ses activités.

« Notre objectif est de mettre en valeur de façon responsable cette grande ressource canadienne. Cela signifie l'amélioration continue du rendement en parallèle avec la recherche et l'investissement dans des sources d'énergie de remplacement et renouvelable, a déclaré M. George. Bien qu'une grande partie de nos travaux aient une portée à long terme, nous avons aussi établi des objectifs à plus court terme pour accélérer la remise en état des sols, réduire les émissions atmosphériques et l'utilisation de l'eau (en valeur absolue) et améliorer notre efficacité énergétique d'ici 2015. Ces efforts devraient se poursuivre tout au long et au-delà de cette étape de développement majeure et ils incluront plusieurs nouvelles approches technologiques visant à réduire les impacts environnementaux. »

### **Plans de dépenses en immobilisations pour 2011**

Appuyant les premières phases de la stratégie de croissance à long terme de la Société, le Conseil d'administration de Suncor a approuvé un plan de dépenses en immobilisations de 6,7 milliards \$ pour 2011. Une tranche d'environ 2,8 milliards \$ sera affectée au financement des projets de croissance, principalement les activités liées aux sables pétrolifères de la Société; l'autre tranche de 3,9 milliards \$ est destinée au maintien des activités existantes, incluant d'importants travaux de maintenance planifiée pour appuyer la fiabilité et le déploiement de la nouvelle technologie de remise en état des bassins de résidus. Environ 40 % de l'investissement de maintien planifié sont destinés à des dépenses qui ne devraient pas être récurrentes chaque année.

« Les dépenses en immobilisations planifiées pour 2011 permettront de continuer à bâtir les fondations de notre stratégie de croissance à long terme jusqu'en 2020, a dit M. George. Nous croyons que ce plan marque un bon équilibre entre une croissance bien gérée et des investissements destinés à appuyer une production sécuritaire, soutenue et fiable dans le cadre de nos activités. »

La plus grande partie des dépenses de croissance sera affectée à l'agrandissement des installations de sables pétrolifères *in situ* Firebag de Suncor. La production de la phase 3 de Firebag devrait débuter vers la fin du deuxième trimestre 2011, pour atteindre une capacité de 62 500 barils par jour (b/j) de bitume sur une période d'environ 24 mois. Les travaux de construction aux installations *in situ* de la Société porteront ensuite sur la quatrième phase de Firebag, avec le début de 2013 comme date prévue d'achèvement des travaux. La quatrième phase a également une capacité planifiée de 62 500 b/j.

Pour 2011, la Société destine aussi du capital de croissance au projet d'exploitation minière des sables pétrolifères Fort Hills et le redémarrage de la construction de l'usine de valorisation Voyageur, deux éléments clés de la stratégie de croissance à plus long terme de la Société.

Bien que la croissance de Suncor repose principalement sur ses importantes ressources de sables pétrolifères, du capital de croissance pour 2011 est aussi planifié pour les activités du secteur International et extracôtier et les projets d'énergie renouvelable.

« L'investissement dans nos actifs du secteur International et extracôtier appuie nos plans à long terme, car il permet de soutenir une source de production relativement peu coûteuse et qui génère des flux de trésorerie élevés alors que nous entrons dans une période de dépenses davantage concentrées dans les sables pétrolifères, a précisé M. George. Parallèlement, l'expansion continue des projets liés à

l'énergie renouvelable nous aidera à maintenir notre position d'être l'un des plus importants investisseurs dans ce secteur en croissance de l'énergie. »

L'investissement de maintien dans le secteur amont pour 2011 inclut 670 millions \$ pour le déploiement de la technologie de remise en état TRO de Suncor, de même que des montants supplémentaires pour le maintien des installations des Sables pétrolifères, du Gaz naturel et du secteur International et extracôtier. Dans le secteur aval, les dépenses sont destinées principalement à des travaux de maintenance planifiée et des investissements en vue d'améliorer notre performance environnementale.

<b>Dépenses en immobilisations (en millions de \$)</b>	<b>Perspectives pour l'exercice 2011 complet</b>
Sables pétrolifères	4 180
<i>Firebag 3</i>	405
<i>Firebag 4</i>	875
<i>Fort Hills</i>	100
<i>Usine de valorisation Voyageur</i>	260
<i>MacKay River 2</i>	70
<i>Unité de naphta Millennium</i>	220
<i>Révision générale de l'usine de valorisation 2</i>	350
<i>TRO</i>	670
<i>Autre</i>	980
<i>Syncrude</i>	250
Gaz naturel	170
International et extracôtier	1 100
Raffinage et commercialisation	630
Énergie renouvelable	90
Services généraux	530
<b>Total</b>	<b>6 700</b>

« Notre profil des dépenses pour 2011 est conforme aux grandes priorités que nous avons énoncées : croissance échelonnée du capital, réduction des coûts et amélioration continue de notre performance environnementale », a fait savoir M. George.

Le plan de dépenses en immobilisations de Suncor pour 2011 devrait être financé par les flux de trésorerie internes, le produit de l'entente avec Total et d'autres cessions d'actifs potentielles.

### **Perspectives pour 2011**

« Solidité, constance et fiabilité sont les mots d'ordre pour 2011, a indiqué M. George. Malgré une révision générale que nous effectuerons à nos installations de sables pétrolifères, nous ciblons une augmentation d'environ 5 % à mi-chemin des indications fournies par rapport à notre production de 2010. L'achèvement des travaux de maintenance et la mise en production de la phase 3 de Firebag, dont la capacité augmentera graduellement, devraient nous mettre sur la voie d'un solide deuxième semestre et d'une croissance soutenue de la production en 2012 et au-delà. »

Avec les augmentations prévues de production tirée des sables pétrolifères durant le deuxième semestre de l'année et les cessions planifiées d'actifs de gaz naturel, Suncor anticipe que la production sera constituée à plus de 90 % du pétrole brut à la fin de 2011.

Les perspectives de Suncor prévoient des cibles pour la direction en 2011 dans certains secteurs d'activité clés. Les résultats réels peuvent différer de façon importante des cibles énoncées dans les renseignements de nature prospective ci-joints. Les lecteurs sont donc avertis de ne pas se fier indûment à ces perspectives.

<b>Production (barils d'équivalent pétrole par jour)</b>	<b>Perspectives pour l'exercice 2011 complet</b>
Sables pétrolifères de Suncor	280 000 à 310 000
Quote-part de la production de Syncrude	35 000 à 37 000
Gaz naturel	62 000 à 68 000
Côte Est du Canada	58 000 à 65 000
Secteur International et extracôtier	110 000 à 120 000
Production totale avec les cessions prévues	550 000 à 600 000
Cessions prévues	37 000

Pour plus de détails sur les perspectives de production de Suncor pour 2011, veuillez consulter [www.suncor.com/guidance-fr](http://www.suncor.com/guidance-fr)

### **Hypothèse et facteurs de risque ayant une incidence sur le rendement**

Les hypothèses posées pour établir les perspectives du secteur Sables pétrolifères pour l'ensemble de l'exercice 2011 comprennent les projets visant à améliorer la fiabilité et accroître l'efficacité des activités qui, selon nous, devraient réduire au minimum les travaux de maintenance non planifiés en 2011. Les hypothèses posées pour établir les perspectives du secteur Gaz naturel, Côte Est du Canada et International pour l'ensemble de l'exercice 2011 comprennent le rendement des réservoirs, les résultats de forage, la fiabilité des installations, les changements des quotas de production et l'exécution réussie des travaux de maintenance prévus. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les perspectives d'exploitation de Suncor pour 2011 incluent, sans toutefois s'y limiter, les suivants :

- Approvisionnement en bitume. La qualité du minerai, la maintenance non planifiée du matériel minier et des usines d'extraction, le stockage des résidus et le rendement des gisements *in situ* sont susceptibles d'influer sur les objectifs de production pour 2011.
- Rendement des installations nouvellement mises en service. Les taux de production à la suite du démarrage de nouveaux équipements sont difficiles à prévoir et susceptibles d'être touchés par des activités de maintenance non planifiées.
- Maintenance non planifiée. Les estimations de productions sont susceptibles d'être touchées si des travaux non planifiés sont nécessaires – mines, installations de production, usines de valorisation, raffineries, pipelines et plateformes extracôtières.
- Maintenance planifiée. Les estimations de production sont susceptibles d'être touchées si les révisions générales planifiées ne sont pas exécutées avec efficacité.
- Cessions planifiées. Notre incapacité de conclure les cessions planifiées pourrait avoir une incidence sur nos perspectives de production.
- Prix des marchandises. Des diminutions importantes des prix du gaz naturel seraient susceptibles d'entraîner l'arrêt d'une partie de notre production de gaz naturel.
- Activités à l'étranger. Les activités de Suncor à l'étranger et les actifs afférents sont assujettis à un certain nombre de risques politiques, économiques et socio-économiques. Les activités de Suncor en Libye peuvent être assujetties à des quotas de production.
- Logistique. Notre capacité à offrir nos produits sur le marché peut être freinée à cause d'interruptions planifiées et non planifiées par les fournisseurs de service indépendants.

## Contexte et information supplémentaire

Le plan décennal de croissance de Suncor inclut les principaux éléments suivants, répertoriés en ordre chronologique par dates cibles d'exploitation :

### **Sables pétrolifères**

---

Firebag 3	2011 (T2)
Firebag, phase 4	2013 (T1)
Mines Fort Hills*	2016
Usine de valorisation Voyageur*	2016
MacKay River, phase 2*	2016
Mine Joslyn**	2017/2018
Firebag, phase 5*	2018
Firebag, phase 6*	2019

### **International et extracôtier**

---

Golden Eagle (secteur britannique de la mer du Nord)**	2014 / 2015
Hebron (Côte Est du Canada)**	2017

\* Sous réserve de la sanction du projet.

\*\* Sous réserve de l'approbation réglementaire et de la sanction du projet.

Outre les projets ci-dessus, Suncor prévoit continuer à tirer parti des actifs existants et poursuivre les occasions d'exploration en Norvège, en Syrie et en Libye.

Les principales modalités de l'entente entre Suncor et Total incluent ce qui suit :

- Total fera l'acquisition d'une participation de 49 % dans la troisième usine de valorisation planifiée de Suncor. Une fois achevée, l'installation planifiée d'une capacité de 200 000 barils par jour sera exploitée par Suncor.
- Total fera aussi l'acquisition d'une partie de la participation de Suncor dans le projet de sables pétrolifères Fort Hills, de sorte que la participation de Suncor sera de 40,8 %, celle de Total de 39,2 % et celle de Teck Resources Ltd. de 20 %. Actuellement, Suncor détient une participation de 60 %, Total et Teck détenant chacune 20 %.
- Suncor fera l'acquisition d'une participation de 36,75 % dans la coentreprise Joslyn exploitée par Total, de sorte que la participation de Total sera de 38,25 %, celle d'Occidental Petroleum de 15 % et celle d'Inpex Canada Ltd. de 10 %. Actuellement, Total détient une participation de 75 %, Occidental Petroleum de 15 % et Inpex Canada Ltd. de 10 %.
- Suncor recevra une contrepartie en espèces totalisant environ 1,75 milliard \$ dans la transaction.

Suncor et Total ont convenu de développer en parallèle la mine Fort Hills et l'usine de valorisation Voyageur, de manière que les deux soient mises en service en 2016.

L'exécution des projets Fort Hills et Joslyn, de même que la poursuite des travaux de construction de l'usine de valorisation Voyageur, est soumise à la sanction des partenaires dans ces entreprises et exige l'approbation du Conseil d'administration de Suncor.

Pour plus de détails sur la stratégie de croissance de Suncor, veuillez consulter

[www.suncor.com/presentation-fr](http://www.suncor.com/presentation-fr)

Pour plus d'information sur les objectifs environnementaux de Suncor et son approche en matière de développement durable, allez à [www.suncor.com/sustainability](http://www.suncor.com/sustainability)

*Certaines informations contenues dans ce communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme par le United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables régissant les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions telles que « attendu », « anticipe », « approximativement », « estime », « planifie », « prévu », « à l'intention de », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « proposé », « cible », « objectif », « continu » et d'autres expressions analogues. En outre, toutes les autres informations qui expriment des attentes ou des projections au sujet de l'avenir, y compris les informations sur notre stratégie de croissance, les coûts, les échéanciers, les volumes de production, les résultats opérationnels et financiers et l'incidence prévue d'engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué incluent des références aux actifs de la Société, à la structure de coûts, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance, à la production pétrolière et gazière de la Société; au développement de projets futurs; aux investissements futurs, à la recherche et au développement; et à certaines informations opérationnelles et financière.*

*Ce communiqué contient également des énoncés prospectifs à propos de la conclusion prévue de la transaction proposée avec Total, et de la date à laquelle elle aura lieu. Suncor a fourni ces dates sur la foi de certaines hypothèses que nous croyons raisonnables à ce moment-ci; y compris des hypothèses au sujet du moment de l'obtention des approbations des organismes de réglementation, des tribunaux et des tiers; et des délais nécessaires pour se conformer aux conditions jusqu'à la conclusion de la transaction. Ces dates peuvent changer pour nombre de raisons, incluant des retards imprévus quant à l'incapacité d'obtenir les approbations nécessaires des organismes de réglementation ou de tiers au moment prévu ou le besoin de délais additionnels pour satisfaire les conditions jusqu'à la conclusion de la transaction. On ne peut garantir que la transaction sera conclue au moment prévu, ni même qu'elle le sera. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance indue aux énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué relativement à ces dates.*

*Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, estimations, projections, croyances et hypothèses actuelles de Suncor, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les informations sont fournies et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, incluant les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises et les intérêts et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utiles des approbations des autorités réglementaires et des tiers.*

*Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à notre entreprise. Les résultats réels de Suncor pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue. Les risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient toucher les résultats de Suncor comprennent, entre autres, l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur les marchés des capitaux d'emprunt; notre capacité de découvrir et de mettre en valeur de façon soutenue et concurrentielle des réserves pouvant être exploitées de façon rentable; la réussite des stratégies de couverture; le maintien d'un ratio approprié de dette par rapport aux flux de trésorerie; l'évolution de la conjoncture économique et commerciale générale; notre capacité de financer les dépenses d'investissement visant à remplacer les réserves ou à accroître la capacité de traitement dans une conjoncture volatile au chapitre du prix et du crédit; les variations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la volatilité du prix du gaz naturel et de celui des liquides n'est pas prévisible et peut avoir une incidence importante sur les revenus; la capacité de Suncor de s'adapter à l'évolution des marchés et d'obtenir à temps les approbations des organismes de réglementation; la mise en œuvre réussie en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques et les incertitudes associés à la consultation des parties intéressées et à l'obtention des autorisations réglementaires pour exercer des activités d'exploration et de mise en valeur dans nos zones d'exploitation (ces risques pourraient entraîner des coûts*



accrus, des retards ou l'abandon de projets); l'exécution efficace des révisions planifiées; l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le commencement ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude; l'intégrité et la fiabilité des immobilisations de Suncor; l'effet cumulatif de la mise en valeur d'autres ressources; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production futures de Suncor et son succès au chapitre des activités de forage d'exploration et de mise en valeur et des activités connexes; le maintien de relations satisfaisantes avec les syndicats, les associations d'employés et les partenaires en coentreprises; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les incertitudes découlant des retards ou des changements de plans relativement aux projets ou aux dépenses en immobilisations; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances; les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et d'autres domaines (comme l'examen que mène actuellement le gouvernement de l'Alberta à l'égard des conséquences imprévues du régime de redevances à la Couronne proposé, et l'examen par le gouvernement du Canada de la réglementation proposée à l'égard des émissions de gaz à effet de serre); la capacité et la volonté des parties avec qui Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société (notamment en ce qui a trait aux cessions d'actifs prévues); les risques et les incertitudes liés à la capacité des parties à remplir les conditions exigées pour la clôture de toute cession d'actifs prévue, ou de les remplir dans les délais requis, y compris la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; la survenance d'imprévus, tels que des incendies, éruptions, gels, pannes de matériel et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le risque de ne pas réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues; les risques liés à l'intégration des deux entreprises par suite de la fusion de Suncor et de Petro-Canada et l'évaluation inexacte des valeurs de Petro-Canada. Ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

Le communiqué sur les résultats, le rapport trimestriel, le rapport de gestion de Suncor pour le troisième trimestre de 2010, ainsi que la dernière notice annuelle déposée par Suncor sur formulaire 40-F, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en faisant la demande par courriel à [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com) ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) sur la base de un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de la valeur à la tête du puits.

Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtère, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Pour de plus amples renseignements :

Demandes des investisseurs : Helen Kelly : 403-296-6557

Demandes des médias : 403-920-8332